

Département de Loire Atlantique – Commune de Cordemaïs

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-60

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an 2023, le 03 juillet à 18H30, le Conseil municipal de la Ville de Cordemaïs, légalement convoqué le 26/06/2023 en SALLE PANORAMIQUE - HIPPODROME DE LA LOIRE - CORDEMAIS, sous la présidence de Monsieur Daniel GUILLÉ, Maire.

Etaient présents :

Daniel GUILLÉ, Thierry GADAIS, Franck CLOUET, Katell RABY, Emilie CHAPALAIN, Cécile SACHOT, Didier PROUX, Solène LAUNAY, Bruno FOUCHARD, Stéphanie MELOT, Guinard MARNE, Pascal PHILIPPE, Audrey TENEZ, Pierre LAUDEN, Karine DESVARD, Benoit LONGEON, Anaïk FOURDILIS, Didier CHAUVIERE, Philippe MIKO

Etaient excusés avec procuration :

Pascale CORMERAIS À Emilie CHAPALAIN
Lydie RETAILLEAU À Didier CHAUVIERE
Yves-Marie DELANOE À Stéphanie MELOT
Alexia ROUSSEAU À Franck CLOUET
André LANCIEN À Daniel GUILLÉ
Patrice DRAIGNAUD À Thierry GADAIS

Etaient absents :

Aude JOUSSE, Nathalie SCOUARNEC-VERBECQ

Désignation d'un secrétaire de séance : Thierry GADAIS a été désigné secrétaire de séance,

Rapporteur : Franck CLOUET

VU la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 88 ;

VU l'arrêté 2022-216 adoptant les Lignes Directrices de Gestion ;

VU le Comité Social Territorial en date du 19 juin 2023 ;

EXPOSÉ

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territoriale, Considérant les différentes créations, modifications et suppressions d'emplois nécessitées par les besoins des services et mouvements du personnel, l'Adjoint au Maire propose d'effectuer une mise à jour du tableau des effectifs telle que présentée avec la création de :

Créations de postes :**Emplois permanents :**

Dans le cadre d'une promotion :

- 1 Rédacteur à 100 %
- 1 Agent de maîtrise à 100%

Emplois non permanents :

Dans le cadre d'un recrutement :

- 1 Attaché principal à 100 %

Suppressions de postes permanents :

Département de Loire Atlantique – Commune de Cordemais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre d'un avancement de grade taux d'emploi à 100% :

- 2 Adjoints Administratifs Principal 2ème classe
- 1 Technicien Principal 2ème classe
- 1 Agent de Maîtrise

Dans le cadre d'un avancement de grade taux d'emploi 75% :

- 1 Adjoint Technique

Dans le cadre d'augmentation du taux d'emploi :

- 1 Adjoint Technique Principal 1ère cl. à 79,71%
- 1 Adjoint Technique à 80,19%

Dans le cadre d'une mutation :

- 1 Adjoint technique à 22,95% à partir du 01/08/2023

Suppressions de postes non permanents :

Dans le cadre fin de contrat :

- 1 Adjoint administratif à temps complet
- 1 Adjoint d'animation à 20%

Dans le cadre d'une titularisation :

- 1 Adjoint administratif à temps complet

Dans le cadre d'une modification du temps de travail – demande de l'agent :

- 1 Animateur à temps complet
- 1 Adjoint d'animation à 20%

Annexe 12 : CM 03-07-2023 - Tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **FIXE** les effectifs du personnel municipal de la façon suivante à compter du 3 juillet 2023 sauf pour la suppression du poste permanent adjoint technique à 22,95% dans le cadre d'une mutation qui interviendra le 1^{er} août 2023 ;
- **INSCRIT** au budget les écritures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée par 22 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 3.

Le Maire
Daniel GUILLÉ



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

TABLEAU DES EFFECTIFS

FILIERES	CAT.	EMPLOIS PERMANENTS (titulaires et stagiaires)	Taux Emplois	Autorisés CM	Pourvus	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 044-214400459-20230703-2023D60-DE Non pourvus Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 05/07/2023 Aménagement : 06/07/2023
TOTAL				103	74	
Emplois permanents				75	55	
Emplois NON permanents				28	19	

			Temps Complet	54	41	13
Directeur général des services de 2000 à 10 000 hab.			100	1	1	
Administrative	A	Attaché Principal	100	1		1
Administrative	B	Rédacteur	100	1		1
Administrative	B	Rédacteur	100	1		1
Administrative	B	Rédacteur	100	1	1	
Administrative	B	Rédacteur	100	1		1
Administrative	B	Rédacteur	100	1		1
Administrative	B	Rédacteur principal 1ère classe	100	1	1	
Administrative	B	Rédacteur principal 2ème classe	100	1	1	
Administrative	C	Adjoint Administratif Principal 1ère classe	100	1	1	
Administrative	C	Adjoint Administratif Principal 1ère classe	100	1	1	
Administrative	C	Adjoint Administratif Principal 1ère classe	100	1	1	
Administrative	C	Adjoint Administratif Principal 1ère classe	100	1	1	
Administrative	C	Adjoint Administratif Principal 1ère classe	100	1	1	
Administrative	C	Adjoint Administratif Principal 1ère classe	100	1	1	
Administrative	C	Adjoint Administratif Principal 2ème classe	100	1		1
Administrative	C	Adjoint Administratif Principal 2ème classe	100	1	1	
Administrative	C	Adjoint Administratif Principal 2ème classe	100	1		1
Administrative	C	Adjoint Administratif	100	1		1
Administrative	C	Adjoint Administratif	100	1	1	
Administrative	C	Adjoint administratif	100	1		1
Administrative	C	Adjoint administratif	100	1	1	
Culturelle	C	Adjoint du patrimoine Principal de 1e cl.	100	1	1	
Police Municipale	C	Brigadier chef principal	100	1	1	
Police Municipale	C	Brigadier chef principal	100	1	1	
Sociale	C	A.T.S.E.M. principal 1e classe	100	1	1	
Sociale	C	A.T.S.E.M. principal 1e classe	100	1	1	
Sociale	C	A.T.S.E.M. principal 1e classe	100	1	1	
Technique	A	Ingénieur Principal	100	1		1
Technique	B	Technicien	100	1	1	
Technique	B	Technicien principal 1ère classe	100	1	1	
Technique	B	Technicien Principal 2ème classe	100	1		1
Technique	C	Agent de Maîtrise Principal	100	1	1	
Technique	C	Agent de Maîtrise Principal	100	1	1	
Technique	C	Agent de Maîtrise Principal	100	1	1	
Technique	C	Agent de Maîtrise Principal	100	1	1	
Technique	C	Agent de Maîtrise	100	1		1
Technique	C	Agent de Maîtrise	100	1	1	
Technique	C	Agent de Maîtrise	100	1	1	
Technique	C	Agent de Maîtrise	100	1	1	
Technique	C	Agent de Maîtrise	100	1		1
Technique	B	Technicien	100	1		1
Technique	C	Adjoint Technique Principal 1ère cl.	100	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique Principal 1ère cl.	100	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique Principal 1ère cl.	100	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique	100	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique	100	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique	100	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique	100	1	1	
Technique	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique	100	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique	100	1	1	
Temps Non Complet				21	14	7
Administrative	C	Adjoint Administratif Principal 2ème cl.	57,14	1	1	
Administrative	C	Adjoint administratif	19,95	1		1
Animation	C	Adjoint d'animation	45,35	1		1
Animation	C	Adjoint d'animation	36,36	1	1	
Animation	C	Adjoint d'animation	36	1	1	
Animation	C	Adjoint d'animation	23,05	1		1
Animation	C	Adjoint d'animation	20	1	1	
Animation	C	Adjoint d'animation	20	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique Principal 1ère cl.	90	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique Principal 1ère cl.	90,06	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique Principal 1ère cl.	79,71	1		1
Technique	C	Adjoint Technique Principal 2ème cl.	66,05	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique Principal 2ème cl.	84,43	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique Principal 2ème cl.	75	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique	80,19	1		1
Technique	C	Adjoint Technique	75	1		1
Technique	C	Adjoint Technique	80	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique	22,95	1		1
Technique	C	Adjoint Technique	20	1	1	
Sociale	C	A.T.S.E.M. principal 2e classe	85,71	1	1	
Sociale	C	A.T.S.E.M. principal 2e classe	85,71	1	1	



à supprimer

à supprimer

à supprimer

création

à supprimer

à supprimer

à supprimer

à supprimer au 1er/08/2023

EMPLOIS NON PERMANENTS

Total emplois non permanents			28	19	9	
Administrative	A	Attaché Principal	100	1		Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Administrative	A	Attaché	100	1	1	044 214490459-20230703-2023D60-DE
Administrative	A	Attaché	100	1	1	
Administrative	B	Rédacteur	70	1	1	Accusé certifié exécutoire
Administrative	B	Rédacteur	100	1	1	Réception par le préfet : 05/07/2023
Administrative	C	Adjoint administratif	100	1		Affichage : 06/07/2023 à supprimer
Administrative	C	Adjoint administratif	100	1		à supprimer
Administrative	C	Adjoint administratif	100	1	1	
Animation	B	Animateur	100	1		à supprimer
Animation	B	Animateur	80	1	1	
Animation	C	Adjoint d'animation	44	1		1
Animation	C	Adjoint d'animation	20	1	1	
Animation	C	Adjoint d'animation	20	1	1	
Animation	C	Adjoint d'animation	20	1		1
Animation	C	Adjoint d'animation	20	1		1
Animation	C	Adjoint d'animation	20	1		1
Animation	C	Adjoint d'animation	20	1		1
Animation	C	Adjoint d'animation	20	1		1
Animation	C	Adjoint d'animation	20	1	1	
Animation	C	Adjoint d'animation	25	1	1	
Technique	B	Technicien	100	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique	100	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique	35	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique	100	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique	70	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique	35	1	1	
Technique	C	Adjoint Technique	35	1	1	
Technique	C	Adjoint d'animation	20	1	1	